

Erasmus + : une réunion présente ses atouts

Partir en Europe dans le cadre du programme Erasmus n'est pas réservé exclusivement aux étudiants. Même un retraité peut y accéder !

Quelle référence vient en premier quand on évoque le programme Erasmus ? *L'Auberge espagnole*, film datant de 2002, véritable ode aux échanges culturels.

Pourtant, depuis sa fondation en 1987, le programme Erasmus a considérablement évolué, et concerne bien plus que les jeunes universitaires, comme l'ont découvert une trentaine de participants à une réunion organisée mercredi par la Mission locale Lisieux Normandie.

Faire vibrer l'Europe

Au revoir Erasmus et bienvenue à Erasmus +. Un simple ajout qui symbolise, à lui seul, la nouvelle étendue du programme. « **Erasmus + n'est pas ouvert qu'aux étudiants**, confirme Guillaume Bouchard, conseiller en insertion socioprofessionnelle à la Mission Locale. **Youth Exchange** (Échange jeunesse, N.D.L.R.), **concerne effectivement les jeunes de 14 à 30 ans ; mais il y a d'autres formules, comme les Training Courses** (Stages de formation, N.D.L.R.) **qui sont sans limite d'âge. J'ai 52 ans, et j'en ai déjà fait trois, dont le dernier en Roumanie l'an passé.** »

Faut-il être obligatoirement en activité pour intégrer ce type d'échange ? « **Un retraité peut très bien partir à l'étranger**, assure Guillaume Bouchard. **Erasmus + s'adresse à tout le monde. Depuis 2023, quinze jeunes de la Mission Locale, sans emploi ni formation, et quarante jeunes de l'Agglo sont partis dans le cadre d'Erasmus + dans sept pays, via la Mission Locale.** »

Les formules proposées sont très diverses : volontariat, corps européen de solidarité, service civique international, stage en entreprise, développement professionnel, etc.

Renseignements sur le site Internet : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr>



Qui partira pour un séjour en Europe ? Ouest-France